

L'insertion par l'activité économique en Meurthe-et-Moselle

QU'EST-CE QUE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) ?

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vise à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Articulant activités professionnelles dans des structures dédiées et accompagnement personnalisé, ce dispositif vise la construction d'un projet professionnel durable.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les bénéficiaires de l'IAE sont des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, etc.), personnes en situation de handicap, seniors en recherche d'emploi, personnes sous main de justice...

QUI SONT LES STRUCTURES DE L'IAE ?

- Associations Intermédiaires (AI)

Elles interviennent tous secteurs d'activité et pour tous types d'emploi. Pour cela, elles utilisent la mise à disposition, à titre onéreux, mais à but non lucratif. Elles offrent des missions flexibles et un accompagnement personnalisé. Elles concernent principalement services à la personne et aide à la collectivité, hôtellerie, gestion des déchets, transport, espaces verts, BTP, etc.

- Entreprises d'Insertion (EI)

Situées dans le secteur concurrentiel marchand, elles offrent des emplois salariés stables et favorisent l'acquisition de compétences techniques, un accompagnement social, des situations réelles de travail et de production notamment dans les secteurs de l'environnement urbain, des services à la personne et à la collectivité, le BTP etc.

- Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Organisés dans le secteur non marchand, de manière ponctuelle ou permanente, autour d'activités ayant un caractère d'utilité sociale, ils sont à l'initiative principalement d'associations et de collectivités locales. Ils sont centrés sur l'apprentissage par la pratique, le travail en équipe et le développement de compétences dans les secteurs de l'entretien des espaces verts, le maraîchage, la couture, la menuiserie, etc.

- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

Ces entreprises d'intérim centrées sur l'insertion professionnelle de salariés en difficulté mettent à disposition des entreprises des travailleurs dans des secteurs aussi variés que : BTP, transport, logistique, services à la personne et collectivité, agriculture, commerce, informatique, etc. Elles permettent le développement d'expérience professionnelle dans un large réseau d'entreprises.

- Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

Elles aident les personnes en difficulté à développer une activité de travail indépendant, centrant leur action sur l'acquisition de l'autonomie professionnelle et le renforcement des compétences entrepreneuriales.

CHIFFRES CLÉS IAE MEURTHE-ET-MOSELLE

- Nombre de bénéficiaires de l'IAE : 4 145 salariés ont travaillé en 2023 au sein des SIAE du département
- Nombre de structures d'insertion : 78 (46 ACI / 17 EI / 7 AI / 7 ETTI et 1 EITI)



Une structure phare de l'IAE dans le département et soutenue par l'État ***INES SOIS MOBILE***

Ce garage solidaire propose différentes activités à des salariés en insertion particulièrement éloignés de l'emploi (le taux de salariés embauchés en 2023 bénéficiaires du RSA, jeunes et travailleurs handicapés est plus important que le taux départemental en la matière).

Il est également à souligner de bons résultats en matière de sorties en 2023 : 100% de sorties dynamiques (emploi ou formation) dont 50% positives.

INES SOIS MOBILE apporte une aide individuelle au développement de l'offre de moyens de locomotion sur le territoire de Lunéville : location ou achat de moyens de locomotion, entretien à des coûts solidaires des moyens de locomotion des personnes en difficulté.

Par son appartenance à un ensemble plus vaste (GESSL INES) composé de 2 ateliers chantiers d'insertion et d'une association intermédiaire sur le même territoire, ce chantier est en capacité de mettre en place des partenariats dynamiques avec des employeurs de droit commun au bénéfice du parcours de ses salariés en insertion.

Pour en savoir plus sur la structure : <https://maisonines.fr/mecanique/>

Contacts en département :

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Meurthe-et-Moselle :
www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Travail-insertion-sociale-et-professionnelle

Carine Oster - Responsable du pôle cohésion territoriale insertion emploi entreprises
carine.oster@meurthe-et-moselle.gouv.fr
03 83 50 39 61 / 06 74 24 44 37

Cindy Maubrun - Responsable du service insertion professionnelle et ESS
cindy.maubrun@meurthe-et-moselle.gouv.fr
03 83 50 39 40 / 06 65 71 41 24